



**FICHE D'INSCRIPTION AU TEMPS D'ACCUEIL DU MATIN
POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

ENFANT

Sexe : Féminin Masculin

Nom : Prénom(s) :

Né(e) le : / / Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ecole fréquentée en septembre 2025 : Classe :

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

Père Mère Tuteur

Nom : Prénom(s) :

Né(e) le : / / Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : / / / / Tél. portable : / / / /

Mail :@.....

Employeur : Adresse :

Tél. professionnel : / / / /

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE OU EXTRASCOLAIRE (attestation à joindre)

Nom de l'assurance :

Numéro du contrat :

Merci de signaler toutes choses particulières relatives à la vie de votre enfant dans la fiche sanitaire dûment remplie, à remettre à la personne référente.

FREQUENTATION

Accueil de 7h45 jusqu'à 10 mns avant le début de classe et la prise en charge par l'Education Nationale

(réservé prioritairement aux parents qui travaillent)

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

La fréquentation devra être conforme à l'inscription et tout changement devra impérativement être signalé au responsable de l'accueil.

TSVP →

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté :

- ◆ *Les renseignements téléphoniques doivent être indiqués obligatoirement et sont indispensables pour vous joindre en cas d'urgence.*
- ◆ *Si une des personnes autorisées est mineure, une signature de décharge de responsabilité vous sera demandée.*

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (cf. règlement intérieur)

➤ **CONDITION D'ADMISSION**

Cet accueil est réservé en priorité aux enfants dont les deux parents (ou le parent seul) exercent une activité professionnelle et ont un besoin de garde.

Les documents à remettre au responsable de l'accueil du matin sont :

- La présente fiche d'inscription (obligatoire)
- la fiche sanitaire (obligatoire)
- le ou les justificatifs de travail
- l'attestation d'assurance de responsabilité civile ou extrascolaire
- une décharge de responsabilité si l'une des personnes autorisées à venir chercher l'enfant est mineure.

➤ **ENCADREMENT**

Les enfants doivent être préalablement inscrits pour l'année scolaire.

Les enfants sont pris en charge par un personnel municipal qualifié.

➤ **CAS D'EXCLUSION**

- Le non-respect du personnel d'encadrement
- Un comportement de l'enfant qui risquerait de nuire au reste du groupe d'enfants
- Le non respect des conditions d'inscription ou du règlement intérieur de l'accueil du matin
- Le non respect fréquent des horaires.

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant

- demande l'inscription de mon enfant à l'accueil du matin en élémentaire organisé par la Ville de Mulhouse

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la Ville à prendre, le cas échéant, toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires

- atteste avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de cet accueil.

Mulhouse, le /..... /.....

Signature(s) (obligatoire) :